

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 24 JUIN 2015**

N°6 :

OBJET : Sortie des immobilisations

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

Etat

M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil Régional de Franche-Comté

Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations

M. François FAVORY

M. Denis GRANDJEAN

Représentants du personnel de l'EPCC

Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable librairie boutique

M. Lionel VIARD, responsable de la programmation culturelle

Pouvoirs :

M. Daniel BOUCON, personnalité qualifiée a donné pouvoir à M. François FAVORY

M. Alain DAUBAS, Direction régionale EDF a donné un pouvoir non nominatif attribué à M. Denis GRANDJEAN

M. Stéphane FRATACCI, Préfet de Région a donné pouvoir à M. Bernard FALGA

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC a donné pouvoir à Mme Sylvie MEYER

Absents excusés :

M. Gilles BEDER, Maire de Salins-les-Bains

Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président

M. Claude JEANNEROT, Conseiller Départemental

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Un certain nombre de matériels est hors service ou obsolète. Ce matériel sera soit détruit, soit proposé à des associations ou des salariés à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction, selon les types de matériels considérés, leur état et leur valeur comptable.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

COMPTE	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION	DATE ENTRÉE	DURÉE D'AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE COMPTABLE
2183	C0005	168	CAISSE CASIO TK1300 CAFETERIA	31/05/2002	5	813.68	813.68	0.00
2183	C0039	198	IMPRIMANTE THERMIQUE H6000 EPSON	31/03/2007	5	851.25	851.25	0.00
2183	C0268	246	IMPRIMANTE EPSON TM950 TITELIVE	31/10/2001	4	1 128.38	1 128.38	0.00
2183	C0272	250	IMPRIMANTE ELTRON ORION	31/10/2001	4	716.89	716.89	0.00
21888	F0027	886	ASPIRATEUR GS 80 GST 220V	19/06/1989	5	638.46	638.46	0.00
21888	F0073	913	ASPIRATEUR GS 801 + TUYAU + CABLE	12/06/1991	5	713.78	713.78	0.00
21888	F0222	941	1 ENSEMBLE POMPE + COMPRESSEUR	29/04/1996	5	757.92	757.92	0.00
TOTAL GÉNÉRAL						5 620.36	5 620.36	0.00

(Numéro d'inventaire égal à C0005;C0039;C0268;C0272;F0027;F0073;F0222)

Il est proposé au Conseil d'Administration de valider la destruction ou la cession à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction des matériels dont la liste a été présentée aux administrateurs, et les sortir de l'inventaire des immobilisations de l'EPCC.

Vote à main levée

Membres : 15

Pour : 15

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
APRES AVOIR VOTE**

VALIDE à l'unanimité la destruction ou la cession à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction des matériels dont la liste a été présentée aux administrateurs et les sortir de l'inventaire des immobilisations de l'EPCC.

La Présidente

Christine BOUQUIN

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le **16 JUL. 2015**

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 16.07.15
Et de la publication le : 16.07.15